

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 14 décembre 2024

47 personnes ont assisté à l'assemblée générale, 19 personnes se sont faites représentées par un pouvoir, sur 240 personnes accréditées. Le quorum de 10% étant atteint, l'assemblée est ouverte à 10h30.

Ordre du jour suivant

- Rapport Moral du Président
- Bilan Financier
- Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel
- Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel
- Mot du représentant de la mairie
- Questions diverses portées à l'ordre du jour
- Elections au Comité Directeur

1/ Rapport moral du Président

Bienvenue à vous tous pour notre Assemblée Générale qui clôture la saison 2024 soit du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Nous sommes ravis d'accueillir Monsieur Yves HERZSFELD, 1er Adjoint au Maire d'Arcachon, qui est un habitué de notre assemblée générale et qui connaît donc parfaitement notre club.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont donné de leur temps et participé à la bonne marche du club tout au long de cet exercice. Particulièrement aux membres bénévoles du Comité Directeur qui s'activent toute l'année et qui sont indispensables pour pérenniser notre Association.

Je tiens à remercier tout particulièrement madame Véronique DE LANLAY et monsieur Jean-Yves LE GOFF qui ont œuvré au sein du CODIR pendant plusieurs années. Ne se représentant pas ils méritent tous deux des remerciements chaleureux.

Grand merci également à nos généreux donateurs, particuliers et entreprises qui ont participé au programme mécénat du TCA.

Notre AG se déroulera de la façon suivante:

- Rapport moral du Président et perspectives du club pour cette saison 2025.
- Bilan financier détaillé par Monsieur Laurent CARPONCIN de la Compagnie Fiduciaire qui gère l'intégralité de notre comptabilité.
- Vote pour le quitus des comptes.
- Monsieur HERZSFELD précisera la position de notre Association dans la vie associative arcachonnaise.
- Et nous terminerons par l'élection des membres du Comité Directeur.

A l'issue de notre AG vous êtes invités à partager le verre de l'amitié au bar du club House servi par THÉO.

NOTRE CLUB EN 2024 :

1- PERSONNEL :

Le personnel employé actuellement au TCA se compose de :

- 2 CDI : Sophie MONTET, secrétaire et Jean MOREAU, agent d'entretien
- 4 contrats CDI et professions libérales tennis : Franck LEROUX - Olivier GIRAUDEAU - Jean-Marie CAMELEYRE - Jean-Baptiste DESFORGES.
- 1 Auto entrepreneur : professeur de Padel, Catherine LALANNE.
- 1 contrat CDD : agent de propreté, Corine DEVERNOIS.
- 1 à 2 contrats saisonniers pour les week-ends et les vacances scolaires.
- Masse salariale annuelle environ 150 000 €.

En ce qui concerne monsieur Jean MOREAU en arrêt maladie depuis le 15 avril 2024. Son retour est prévu vers le 15 janvier 2025. A environ un an et demi de sa retraite, le CODIR étudiera les différentes solutions pour éventuellement mettre fin à son contrat en respectant les intérêts des deux parties.

Pour palier son absence, nous avons embauché, en CDD, Monsieur Pierre CAPRON appelé à occuper définitivement ce poste dès le 1er mars 2025 en contrat CDI.

2 - BAR RESTAURANT LE 7 :

De nos jours un bar restaurant dans un club de tennis est un vrai pari compte tenu du changement de comportement des adhérents. Malgré l'accueil de grands événements au sein du TCA les restaurateurs nous assurent que l'ouverture toute l'année est impossible financièrement. Ainsi la fréquentation du bar restaurant de novembre à avril est inexistante, à l'exception de quelques cafés et ne permet donc pas une exploitation correcte.

Cette constatation nous a amené l'an dernier à revoir les heures d'ouverture affichées à l'entrée du club à savoir, notamment, la fermeture de janvier à début mai.

Cependant, durant cette fermeture le bar restera ouvert tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 17H sous la responsabilité de l'accueil.

Un frigidaire, une machine à café et un micro ondes seront à votre disposition dans la salle restaurant. Ainsi, des repas d'équipe seront éventuellement possibles avec un service traiteur ou en amenant les repas. Vaisselle et couverts seront disponibles durant cette période.

3 - ACTIVITES SPORTIVES :

Il faut souligner la progression constante du nombre de jeunes à notre école de tennis puisque nous arrivons aujourd'hui environ à 180 enfants. Celle-ci est due à la qualité et au professionnalisme de nos enseignants que je tiens à féliciter et à remercier pour leur travail. Ceci bien sûr a un coût puisque près de 60 000 € sont consacrés à notre école.

L'apport d'une piste Padel extérieure a permis de consolider l'activité Padel qui se développe fortement au sein de notre club. Grâce à l'implication de Thomas FOURTY, de nombreuses animations et des tournois se déroulent régulièrement toute l'année. Je tiens, une fois de plus, à remercier chaleureusement Thomas pour tout le travail accompli durant cette année sportive.

L'activité sportive organisée par notre club a été très importante notamment

en supportant les compétitions de la ligue Nouvelle Aquitaine (tournoi ITF, Critérium, Open d'Arcachon, finales Caren et Camus).

De nombreuses équipes du TCA sont engagées dans différentes compétitions notamment en championnat par équipe d'hiver et de printemps.

Ainsi actuellement nous avons deux équipes Dames et trois équipes Messieurs engagées en championnat d'hiver. Deux équipes séniors plus Dames et Messieurs ont participé aux qualifications championnat de France.

Des cours collectifs sont en place depuis septembre 2024 et plus de 50 membres en profitent.

4 - CALENDRIER SPORTIF SAISON 2025 :

- Novembre tournoi d'hiver : (190 participants).
- 15 mai : Tournoi ITF.
- Mi-juin : Finale championnat par équipe Ligue Nouvelle Aquitaine.
- Mi-juillet : Tournoi jeunes.
- 1er au 14 Août : Tournoi Open.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2024

FINANCEMENT MAIRIE :

Les travaux répartis sur un financement de 4 ans pour un coût de 200 000 € se déroulent de la façon suivante

- 1ère tranche des travaux réalisés en octobre novembre 2023 (vestiaires hommes et salle de musculation)
- 2e tranche prévue en octobre novembre 2025 (vestiaires dames, couloir et salle professeur).

FINANCEMENT CLUB : 104 000 €

- Fin du redressement en mars 2024 avec 2 ans d'avance. Coût : 10 000 € (ce redressement initié en 2016 aura coûté 70 700 €).
- Paiement condamnation procès TCA/DEGANI, coût : 15 000 € (consécutifs à un emprunt non remboursé en 2015 à la société DEGANI).
- Remplacement éclairage salle coût : 27 000 €.
- Remplacement bulle pour un coût nul (remboursement intégral par assurance MACIF).
- Réalisation d'une piste Padel extérieure : coût 52 000 €.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT PREVUS CETTE SAISON

FINANCEMENT MAIRIE :

Fin de la rénovation sous-sol club house.

FINANCEMENT CLUB :

- Rénovation de l'accueil acté par le CODIR. Début des travaux en janvier 2025, coût environ 30 000 €. Je tiens à remercier chaleureusement Agnès CALABET-LEFEBVRE pour son implication et le suivi de ce projet, assisté de Claude DUPÉ.
- Etude pour rénover deux courts anciens Quick en court tous temps coût : 60 000 €.
- Etude du changement du logiciel Extra Club car obsolète fin 2025.

POINT FINANCES

Monsieur CARPONCIN vous détaillera dans quelques instants les comptes de la saison 2024. En ce qui concerne nos finances à ce jour elles sont très bonnes et nous permettront de mener à bien nos deux projets majeurs de rénovation sur nos fonds propres.

Un grand merci à Eliane BARCELLINI et Franck BERMOND pour avoir démarré et mener à bien le programme de mécénat. L'argent reçu, 12 500 €, a significativement complété notre budget.

CONCLUSION

Nous avons remis le 4 décembre dernier notre projet pour répondre à la consultation émise par la Mairie concernant la gestion du club de janvier 2027 à janvier 2033.

Compte tenu de notre bonne gestion passée, de l'augmentation très significative du nombre d'adhérents et de la confiance réciproque de la Mairie d'Arcachon, nous avons confiance d'obtenir la gestion de ce club durant les 8 ans à venir donc jusqu'au 1er janvier 2033.

Notre solidité financière dépend principalement de la location et de l'organisation de stages pour 2/3 et des cotisations pour 1/3. Pour permettre de conserver cette équation de recette il nous faut continuer à entretenir et améliorer nos installations.

Le nombre de nos adhérents et la fréquentation sont en constante progression d'une année sur l'autre. Ainsi à ce jour nous comptons déjà 520 adhérents et nous espérons atteindre la barre des 600 à la fin de la saison 2025.

Le nombre accru d'adhérents, d'équipes engagées et d'événements majeurs entraînent une occupation importante de nos courts. Néanmoins notre souci reste de toujours laisser au maximum quelques courts libres pour nos adhérents.

Voici quelques chiffres marquants et les principales informations concernant la saison passée terminée au 31 août dernier.

Bien qu'aucune question écrite n'ait été déposée, je répondrai volontiers à vos éventuelles demandes concernant notre club en clôture de notre assemblée.

Je vous remercie pour votre attention et nous allons continuer la suite de notre AG en donnant la parole à Monsieur CARPONCIN.

2 +3/Bilan Financier et Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel

Monsieur Laurent CARPONSIN, de la compagnie Fiduciaire, a présenté les comptes de l'exercice clos, le 31 Aout 2024

Total du bilan : 396 803 ,08 euros

Résultat net comptable : 54 104,67 euros

4/ Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel

Le quitus des comptes est donné à l'unanimité.

Monsieur Pierre HERVE, trésorier, a présenté le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Le quitus est donné à l'unanimité.

5/ Mot du représentant de la mairie

Monsieur HERSZFELD, adjoint au Maire de la Mairie d'Arcachon, a remercié le bureau et réaffirmé tout l'attachement de Monsieur le Maire à notre club de Tennis.

6/ Questions diverses portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

7/ Elections au comité directeur

Nous concluons notre AG par un vote afin d'élire sept membres pour un Comité de Direction.

Neuf candidatures ont été présentées.

Sont élus ou réélus: CALABET Agnès, CHASSAING Bertrand, CUERQ Antoine, DUPE Claude, PAILLADES Claire, ROGER LATOUR Florence, THUVIEN Pierre.

8/ Composition du bureau

Président : Pierre THUVIEN

Vices –Présidents : BERMOND Franck

Secrétaire Général : DUPE Claude

Trésorier : Pierre HERVE

9/ L'assemblée est levée à 11h30.

Le Président

Pierre THUVIEN,